Par Dao Maïmouna

L'Oneg aura pour mission entre autres de veiller au respect de l'équité et de l'égalité entre les hommes et les femmes, d'élaborer des rapports nationaux périodiques sur l'avancement vers l'égalité des sexes et de formuler des réformes et recommandations de réformes législatives sensibles au genre. La Côte d'Ivoire en matière de respect du genre, a indiqué le Premier ministre, a fait beaucoup d'efforts.

Cela, à travers l'élaboration de plusieurs documents pour la promotion du genre, l'installation du Conseil national de la femme, le plan d'action pour la femme, l'inclusion du genre dans les politiques nationales de développement, etc. En tout état de cause, la création de l'Oneg, a-t-il poursuivi, traduit encore la volonté du Président de la République de mettre en place un instrument favorisant la promotion du genre. « L'objectif est de repositionner les femmes dans les sphères économiques, politiques et culturelles », a-t-il soutenu.

En outre, il a fait remarquer que les inégalités entre les femmes seront corrigées par l'école obligatoire. Surtout que l'émergence de la Côte d'Ivoire ne peut se faire sans les 50% de sa population, à savoir les femmes. Convenant ainsi avec le ministre de la Solidarité de la Famille, de la Femme et de l'Enfant Anne Désirée Ouloto sur le fait que l'approche genre est un outil de développement. En effet, Anne Ouloto a plaidé pour une budgétisation sensible au genre.

« C'est un outil spécifique visant à identifier les inégalités sous-jacentes au genre et à les corriger », a-t-elle déclaré. Cette céré- monie a été l'occasion pour la Banque africaine de Développement (Bad) et la Banque Mondiale de présenter le profil genre de la Côte d'Ivoire. Il s'avère que le pays a encore des progrès à faire.

Selon les études, le chômage touche 11,9% des femmes contre 7,4% pour les hommes et seulement 10% des femmes ont accès à la propriété foncière

Source: AllAfrica